

# adeto

## NEWS

JUILLET - AOÛT 2012 n° 46

### Le mot du président



#### Courage !

J'espère que tout le monde a passé de bonnes vacances et que la rentrée démentira le flot de mauvaises nouvelles annoncées. Quand j'entends Mme Parisot dire qu'il faut s'attendre à de nombreux dépôts de bilan, je pense qu'il va falloir s'arc-bouter pour maintenir le niveau d'activité et préserver l'emploi.

Pour cela il faudra faire des efforts de tous les côtés et que chacun prenne enfin ses responsabilités. Je m'exprime dans le monde économique et je n'ai pas l'intention d'en sortir mais il faut quand même dire les choses car le monde économique est bien obligé de se tourner vers le monde politique puisque c'est lui qui définit le cadre dans lequel nous travaillons, et ce cadre aujourd'hui n'est plus adapté à la situation. Cela fait longtemps qu'on le dit mais les dégâts sont tels qu'il est temps de prendre les bonnes décisions. Je ne brasse pas de pessimisme mais avant d'être optimiste il faut se rendre compte de la situation dans laquelle se trouvent les PME. Cela fait 50 ans que je suis entrepreneur, c'est le seul monde que je connaisse et jamais je n'ai eu à ce point l'impression que la situation nous échappait. Jusque-là il y avait toujours une solution pour nous sortir de l'ornière, aujourd'hui nous avons l'impression que l'ornière est trop profonde et nombre de chefs d'entreprises sont au bord du découragement. Je pense que nous ne nous en sortirons pas sans une baisse massive des charges salariales et une autre attitude des banques qui doivent faire vraiment des efforts sur les taux de crédits et les conditions d'obtention des prêts. Assez de bonnes paroles et de promesses, il est temps de passer à l'acte. Réduire les frais est un impératif pour les entreprises, quand on répond à un appel d'offre on est toujours trop cher, on nous tire les prix vers le bas et il n'est

(suite page 2)



## L'Apprentissage, pour entrer de plain-pied dans l'entreprise

L'apprentissage offre une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme, Il est accompli dans des centres de formation d'apprentis (CFA) qui dispensent une formation générale et technologique en contact étroit avec le monde professionnel en charge de la formation pratique.

Il offre au jeune un itinéraire concret pour acquérir à la fois connaissances théoriques et aptitudes pratiques lui permettant de maîtriser un métier. C'est une véritable première expérience professionnelle qui lui permet d'acquérir de la maturité dans son travail, et pour les entreprises c'est un véritable pré-recrutement, un vivier de collaborateurs potentiel.

#### LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

C'est un contrat de travail écrit, à durée déterminée. Il est signé par l'apprenti, l'employeur et le centre de formation, il fixe les engagements respectifs des trois partenaires.

**Pour l'employeur :** assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète correspondant au métier choisi, lui désigner un maître d'apprentissage, lui permettre de suivre les cours théoriques au CFA et lui verser un salaire correspondant aux prescriptions légales.

**Pour l'apprenti :** respecter les règles de fonctionnement de l'entreprise, travailler pour

l'employeur et effectuer les travaux confiés correspondant au métier préparé, suivre régulièrement la formation au CFA et respecter le règlement intérieur, se présenter à l'examen.

**Pour le CFA :** définir les objectifs de formation, assurer la formation générale et technologique, assurer l'information des maîtres d'apprentissage et inscrire l'apprenti à l'examen.

(Lire l'article en pages 4 et 5)

### SOMMAIRE

<b>De tout un peu...</b>	2/3
Carrefours dangereux	
Contrôles périodiques obligatoires	
L'aire des Gens du Voyage	
Un site accueillant	
QR Code : quésaco ?	
Mutualiser pour économiser	
<b>Actualités...</b>	4
Les formations du CFA Paul Langevin	
<b>Prise directe...</b>	5
Le CFA Paul Langevin	
<b>Partenariat...</b>	6
Le Réseau Très Haut Débit	
<b>Quoi de neuf chez TPM...</b>	6
<b>Des métiers et des hommes...</b>	6
Sicié Formation	
Ring Prospect	
<b>La bourse de l'immobilier...</b>	8

pas rare de voir des PME sortir d'un appel d'offre en ayant mangé de l'argent ! C'est insupportable !

Tout cela a évidemment des conséquences sur l'emploi et c'est un de nos plus gros soucis. Dans ce domaine aussi nous avons des efforts à faire, en particulier pour adapter la qualification des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises. Parce qu'il n'est pas admissible qu'avec le nombre important de chômeurs que nous connaissons, les entreprises n'arrivent pas à trouver les gens qui ont les capacités de répondre à leurs offres. On ne trouve plus de menuisiers, de serruriers, ni de plombiers ou autres métiers manuels pour répondre aux besoins, la situation devient incompréhensible. Certaines entreprises hésitent à prendre des marchés parce qu'elles craignent de ne pas trouver la main d'œuvre pour faire le travail.

L'ADETO établit des passerelles avec les Lycées Professionnels, les CFA pour tenter de répondre à ces préoccupations, est-ce suffisant ? Je pense qu'il faut encore progresser dans cette voie. La main d'œuvre c'est l'âme d'un pays, sa force économique et quand l'âme s'en va on meurt !

Depuis plusieurs mois notre magazine s'intéresse à la mutualisation des frais et des dépenses dans les entreprises. Nous revenons dessus ce mois-ci pour dissiper un malentendu qui voudrait que l'ADETO se substitue à certains prestataires pour effectuer certaines tâches comme le ramassage des déchets industriels. La vérité c'est que la loi fait désormais obligation aux entreprises de prendre en charge le recyclage des déchets industriels et plutôt que de laisser seules les entreprises devant leurs obligations, l'ADETO a pensé qu'il était dans son rôle de les aider en mutualisant certaines dépenses obligatoires, c'est évidemment le cas pour le ramassage des déchets mais aussi pour les contrôles périodiques obligatoires et peut-être bientôt pour les achats d'éthylotests.

**Gabriel De Pasquale**  
Président de l'Adeto

**adeto**  
NEWS

Espace Entreprises  
419, avenue de l'Europe - BP 70085  
83181 SIX-FOURS  
Tél. 04 94 63 16 08 - 06 79 94 39 39  
email : [adeto@wanadoo.fr](mailto:adeto@wanadoo.fr)

Directeur de la Publication :  
**Gabriel De Pasquale**

Rédaction :  
**Gérard Normand**

Conception Edition : SIRA - 04 94 74 00 09

Impression : 2300 exemplaires

## De tout un peu...

### ■ Carrefours dangereux

Les services de TPM ont déjà réduit plusieurs carrefours dangereux dans les zones couvertes par l'Adeto.

Le carrefour de l'avenue Robert Brun au niveau du lotissement St Bernard, dans la partie Est de Camp Laurent qui a déjà fait l'objet de plusieurs alertes dans ces lignes, a été résolu cet été. En effet, deux coussins berlinois ont été installés sur l'avenue Robert Brun afin de ralentir les véhicules et donner la possibilité aux employés



travaillant dans le lotissement St Bernard de sortir sans danger.

On nous signale également des « points chauds » dans la zone de La Millonne : stops non respectés, marquages au sol effacés, c'est le cas au carrefour des rues d'Ollioules et de la Valette où les véhicules arrivant de Pépiole passent sans frémir...

C'est aussi le cas à l'extrémité de la rue de La Valette à l'intersection du chemin des Négadoux, où le marquage au sol est pratiquement invisible... les services compétents sont sur la piste !

### ■ L'aire des Gens du Voyage

Les lois Besson du 31 mai 1990 puis du 5 juillet 2000 relatives à l'accueil des Gens du Voyage, imposent aux départements et aux communes d'organiser des installations permanentes d'accueil.

Leur absence dans l'ouest de Toulon a donné lieu dans un passé récent, à un véritable feuilleton qui a tenu en haleine services d'ordre, municipalités, particuliers squattés et Gens du Voyage qui se défilent en un balai interminable apportant une animation dont beaucoup se seraient passés.

La réalisation par TPM, de l'aire d'accueil ouverte depuis juin dans la zone de La Millonne devrait mettre fin à ces débordements et ramener le calme sur les terres de l'Adeto.

Constituée d'un large espace clos, munie d'un local d'accueil et local technique, disposant de 8 blocs sanitaires équipés, cette installation dispose du confort pour recevoir 28 caravanes simultanément. Il en coûte de 3 à 6 € par jour à chaque visiteur, suivant l'importance de la caravane.



### Déjeuner de l'ADETO

A la rentrée, le déjeuner de l'Adeto aura lieu comme de coutume le dernier lundi du mois soit le 24 septembre, au restaurant Le Poséidon (Centre d'aide par le Travail), 255 Av. du Général De Gaulle à la Seyne/Mer.

## ■ Un site accueillant

Relooké, rajeuni, lisible et dynamique, le site internet de l'Adeto a fait sa révolution.

Une page d'accueil simple et claire donne le choix des rubriques et présente les fenêtres et les espaces. Un panneau déroulant présente les derniers événements, un autre l'association et ses missions, la fenêtre « magazine » vous permet de feuilleter la dernière édition de votre magazine ou d'aller consulter les anciens numéros, les offres adhérents attendent les visiteurs et leurs propositions, une fenêtre « annonces » est également prévue, tandis qu'en bas de page de flux RSS, sont diffusées les infos du jour présentées en trois rubriques :

- Infos économiques générales
- Infos du Département du Var
- Infos Sports

En cliquant sur « espace membres » en haut de page, les adhérents sont invités à ouvrir un compte d'accès et peuvent ainsi mettre en ligne des annonces et des promotions.



## ■ QR code : Quèsaco ?

Le QR code est un type de code barre constitué d'un module noir dans un carré à fond blanc, il peut être lu par un téléphone mobile, un lecteur de code barre, un Smartphone ou une webcam. Il a l'avantage de sticker des données directement utilisables pour naviguer sur un site internet, mettre une adresse en favoris, ajouter une carte de visite virtuelle dans ses contacts, ou un événement dans l'agenda électronique, faire un paiement, déclencher un appel ou envoyer un SMS, montrer un point géographique sur Google Mapp, coder un texte libre... etc. L'avantage du QR code réside dans sa facilité et sa rapidité d'utilisation et de création. Pour le lire il suffit de lancer l'application de lecture et viser le code dans le mobile. Plusieurs sites web permettent de générer rapidement des QR code.



En lisant le code ci-dessous avec votre portable vous serez dirigé directement sur la plaquette VEOLIA Propreté qui vous informe sur la gestion des déchets.



## ■ Mutualiser pour économiser !

Comme la langue d'Esopo, le Grenelle de l'environnement peut se révéler être la meilleure et la pire des choses. Si chacun se réjouit que les pouvoirs publics s'intéressent enfin sérieusement au devenir de la planète et au respect de notre cadre de vie, dans la vie de tous les jours on rencontre plein de gens irrités par les nouvelles contraintes qu'imposent les choix du Grenelle.

C'est le cas des chefs d'entreprises surpris de découvrir de ce que leur impose la loi en matière de ramassage, recyclage, valorisation des déchets classiques ou industriels et par la mise à la charge des entreprises de ces opérations qui jusqu'alors étaient réalisées par les mairies. La loi intraitable qui désormais applique le principe du pollueur-payeur. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 les 3 communes de la zone de l'Adeto ont donc transféré le bébé avec l'eau du bain aux entreprises.

Pour éviter un dérapage des prix comme cela a pu se produire dans le passé pour d'autres services publics privatisés, l'Adeto a imaginé que son rôle était de tenter de mutualiser ses adhérents et lancer un appel d'offre pour obtenir un tarif commun et compétitif.

Il y a un an, 11 entreprises spécialisées ont été contactées, 6 ont répondu et c'est la société « Véolia Propreté » qui s'est montrée la mieux disant et la moins disant pour réaliser le cahier des charges et remporter le marché.

Ce projet ambitieux répond à un objectif multiple : diminuer les coûts de la collecte et du recyclage pour les entreprises, se conformer à la loi de juillet 1994 qui impose le tri et la valorisation des déchets, s'inscrire dans une démarche de développement durable, responsable et partagée et pourquoi pas au passage créer une dynamique profitable à l'association et à ses adhérents.

La mise en place de cette opération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 se déroule suivant les prévisions, les entreprises de la zone étant de plus en plus nombreuses à comprendre qu'adhérer à l'Adeto était pour elles un bon moyen de réaliser des économies.

D'autant que le recyclage des déchets n'est pas la seule tâche mutualisée par l'Adeto qui s'oriente également vers les contrôles périodiques et obligatoires particulièrement en matière

d'incendie : extincteurs, visites RIA, portes coupe-feu, trappes de désenfumage, écriteaux de balisage, détecteurs d'incendie, visites qui donne lieu à l'établissement du certificat Q 04.

L'offre contient également une formation gratuite du personnel sur la manipulation du matériel de lutte contre le feu.

Les contrôles obligatoires comme l'électricité dans les bureaux, les entrepôts, les ateliers et surface commerciales, les chariots élévateurs, les portes automatiques et semi-automatiques, les presses à carton, les nacelles, analyses thermographiques Q 19 sont également concernés par la mutualisation. Il faut désormais disposer de 2 éthylotests par véhicules, et pour les entreprises adhérentes de l'Adeto cela en fait un certain nombre à acquérir et renouveler. Un sondage est en cours parmi les adhérents pour connaître les besoins et évaluer l'intérêt d'achats communs en nombre.

### CONTRÔLES PÉRIODIQUES OBLIGATOIRES



**Incendie** : extincteur, visite RIA, porte coupe feu, trappe de désenfumage, écriteau de balisage, détecteur incendie.

Demande d'intégration dans l'offre d'une formation gratuite du personnel à la manipulation du matériel dans le cadre de la lutte contre le feu. Visite devant donner lieu à l'établissement du certificat Q04.

**Contrôles obligatoires** : électricité bureau, entrepôt, atelier et surface commerciale, chariot élévateur, porte automatique et semi automatique, presse à carton, nacelle, analyse thermographique Q19.

# Les Formations du CFA Paul Langevin

**Situé dans la même structure que le lycée professionnel Paul Langevin dont il dépend administrativement, le CFA propose des formations en alternance conduisant aux diplômes de CAP, BP, BAC PRO, BTS de spécialités appartenant au secteur industriel ou tertiaire.**

Toutes les formations dispensées ici le sont en contrats d'alternance, c'est-à-dire que les cours théoriques ont lieu au CFA tandis que la formation pratique se fera en entreprise. Tous les étudiants ont un salaire qui varie selon leur âge, l'année de formation et les conventions collectives du secteur d'activité de l'entreprise concernée.

## SECTEUR INDUSTRIEL

Dans ce secteur, le CFA propose des formations conduisant au Bac Professionnel Electrotechnique Energie Equipements Communicants, de Technicien en Chaudronnerie Industrielle, de Maintenance des Equipements Industriels ou au BTS de maintenance industrielle. Toutes ces formations ont en commun d'avoir une durée de 2 ans (675 heures de cours par an), il faut être titulaire d'un CAP ou d'un BP pour s'inscrire au Bac Pro et avoir le Bac Pro pour préparer un BTS.

Le titulaire d'un Baccalauréat professionnel est un spécialiste autonome, il peut intervenir en entreprise ou sur des chantiers pour des travaux d'installation ou de maintenance, il sait analyser et exploiter les spécifications techniques de l'ouvrage à réaliser. Il sait élaborer, avec ou sans assistance numérique, un processus de réalisation et conduire la réalisation de l'ouvrage, apprécier les incidences techniques et économiques de ses choix.

Le BTS est un diplôme professionnel de l'enseignement supérieur résolument tourné vers l'emploi, la formation de technicien supérieur en maintenance industrielle prépare en 2 ans, après un Bac Pro, des techniciens supérieurs qui veillent au bon fonctionnement de l'entreprise. L'objectif est d'éviter la panne, l'arrêt, l'accident. Un référentiel de l'emploi est élaboré par la profession, il détaille l'analyse des systèmes, les automatismes industriels, les notions de génie électrique, les stratégies de la maintenance, le développement personnel et des projets d'entreprise ainsi que leur mise en situation.

Parce que l'énergie électrique est omniprésente, il faut en connaître la génération, son utilisation, sa transformation mais aussi savoir s'en protéger. Connaître aussi les énergies hydrauliques, pneumatiques, chimiques ; le technicien de maintenance connaît ces composantes et les moyens de passer de l'une à l'autre. Il doit également savoir planifier les interventions, connaître les stocks, les historiques de pannes, les diagnostics de fonctionnement et la surveillance conditionnelle (analyse des huiles, contrôles vibratoires, thermographie). Il doit connaître la programmation des automates et ordinateurs de gestion du système.

La panne peut survenir sur tout matériel, tout outil. Toute personne peut avoir une défaillance ; le rôle du technicien de maintenance est de connaître ces aléas, de les prévoir et de les gérer afin que l'entreprise fonctionne, produise, soit rentable.

## SECTEUR TERTIAIRE

Dans ce secteur le CFA propose des formations au CAP de Vente spécialisée option Alimentaire, Produits courants ou Multi-spécialisés, au CAP fleuriste, BP fleuriste, ainsi qu'aux mentions complémentaires de vendeurs spécialisés en produits d'alimentation et vendeurs spécialisés en produits techniques de l'habitat.

Les CAP s'adressent aux élèves en fin de 3<sup>e</sup>, ils se préparent en 2 ans (400 heures de cours par an).

Le BP demande une préparation de 2 ans (400 heures de cours par an) après un CAP. La mention complémentaire se prépare en 1 an en alternance (400 heures de formation) après un CAP pour les vendeurs spécialisés en produits d'alimentation et après le Bac ou le BP pour les vendeurs spécialisés en produits techniques de l'habitat. Les métiers de l'alimentation exigent des règles et des impératifs

d'hygiène et de sécurité qui président à la préparation, à la présentation et à la vente des produits alimentaires. Les titulaires du CAP doivent en connaître les techniques de préparation et de conservation et les réglementations spécifiques. Le titulaire de la mention complémentaire « vendeur spécialisé en alimentation » est, en plus associé à la préparation à la vente des produits alimentaires. Il est compétent pour assurer la gestion de la vente-conseil, la gestion commerciale et la gestion des caractéristiques techniques et économique par la connaissance de l'ensemble des règles d'hygiène, de sécurité et la transmission fiable des informations recueillies en matière de veille technologique et commerciale.

Le titulaire de la mention complémentaire « vendeurs spécialisé en produits techniques de l'habitat » est spécialisé dans plusieurs familles de produits, carrelage-sanitaire-





plomberie, droguerie-peinture-luminaire-décoration, menuiserie-agencement, quincaillerie-outillage-électricité, jardins matériaux. Il est compétent pour assurer la gestion de la vente-conseil et la gestion du pôle commercial.

#### LE SALAIRE DES APPRENTIS

Le contrat d'apprentissage est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans révolus ayant satisfait à l'obligation scolaire. Il peut bénéficier aux jeunes de 15 ans et aux plus de 25 ans sous certaines conditions. Il leur assure d'acquérir une qualification théorique et pratique dans le métier qu'ils ont choisi.

C'est un contrat qui garantit un salaire à l'apprenti. Celui-ci varie selon sa spécialité et son âge, il évolue en fonction de l'expérience acquise : 25% du smic avant 18 ans, 41% de 18 à 20 ans et 53% du smic à 21 ans et plus, en première année. En seconde année, 37% avant 18 ans, 49% de 18 à 20 ans et 61% du smic au-delà de 21 ans et en troisième année, 53% avant 18 ans, 65% de 18 à 20 ans et 78% du smic à 21 ans et au-delà.

Les apprentis de la métallurgie des Bouches du Rhône peuvent bénéficier de meilleures conditions (50% au lieu de 41 de 18 à 20 ans et 60% au lieu de 53 à 21 ans en première année et 70% au lieu de 61 en seconde année.

Dans les professions du bâtiment et des travaux publics, les conditions sont encore plus avantageuses : 40% sous 18 ans, 50% de 18 à 20 et 60% des 21ans en 1<sup>re</sup> année ; 50% sous 18 ans, 60 de 18 à 20 ans et 70% à 21 ans en seconde année ; et 80% au lieu de 78 au-delà de 21 ans en 3<sup>e</sup> année.

## PRISE DIRECTE...

**Sonia Bouabsa, coordonnatrice pédagogique**

### Le CFA Paul LANGEVIN

*La fonction de coordonnateur pédagogique a été créée suite aux textes législatifs destinés à développer la formation en alternance et l'apprentissage dans l'enseignement publique. Placé sous l'autorité du chef d'établissement, dont il est le conseiller pour l'apprentissage, il est le véritable animateur du Centre de Formation d'Apprentis (CFA). Son rôle s'exerce vis-à-vis de l'apprenti et de sa famille, de l'employeur et du maître d'apprentissage, du CFA et des programmes pédagogiques mais aussi vis-à-vis de l'environnement économique où il doit contribuer à valoriser l'image de l'établissement et de l'apprentissage et établir des partenariats.*

**ADETO NEWS :** Quel rôle jouez-vous vis-à-vis de l'apprenti ?

**Sonia Bouabsa :** L'apprenti est un élève qui a un statut de salarié sous contrat de travail. Sa formation débouche sur une qualification et un emploi, il peut être mineur ou majeur, nous devons l'accueillir et faire en sorte que les conditions de sa formation soient le mieux adaptées. Pour cela, nous devons être à l'écoute en prêtant attention à son environnement, en l'informant des modalités d'établissement de son contrat d'apprentissage ainsi que des règles qui en découlent en les mettant en relation avec les entreprises, tout en lui expliquant les différentes formations prévues au CFA. C'est à ces conditions qu'il pourra s'intégrer au mieux collectivement et individuellement dans le groupe de formation du CFA et dans l'entreprise et aboutir ainsi à une formation efficiente.

**ADETO NEWS :** Les préoccupations de l'entreprise sont différentes de celles du CFA, est-ce facile d'harmoniser vos points de vue ?

**S.B :** Il est normal que l'entreprise ait des exigences sur la qualification, la qualité du travail, le comportement vis-à-vis de l'environnement ou de la clientèle. Nous devons veiller à ce que le programme soit respecté et nous devons maintenir le contact avec le maître d'apprentissage pour vérifier que l'apprenti s'adapte à son travail et à la vie en entreprise et, au besoin, mieux adapter la formation. Pour cela il faut organiser la circulation et la diffusion de l'information, définir les objectifs des visites en entreprises, sensibiliser et animer le réseau des maîtres d'apprentissage et des responsables de formation. Quelque fois il faut négocier.

**ADETO NEWS :** Le rôle du CFA ne se limite donc pas à l'enseignement théorique !

**S.B :** C'est évidemment sa mission principale mais il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'un enseignement en alternance qui doit tenir compte de nombreux facteurs : le contrat, sa conformité aux obligations légales, les aménagements de durée, les orientations ou réorientations entraînant une modification de contrat, l'alternance elle-même peut faire l'objet d'adaptation, sa durée, sa fréquence, le contrôle en cours de formation pour lequel il nous faut obtenir une habilitation du Recteur. Nous avons également le souci d'optimiser les performances pédagogiques de chaque enseignant et de l'équipe enseignante en proposant des formations



A gauche, Sonia Bouabsa, coordonnatrice pédagogique

complémentaires et en favorisant son adéquation au projet d'établissement. Il est nécessaire de coordonner les activités dans le but d'obtenir une meilleure cohésion de l'équipe éducative et de promouvoir une véritable pédagogie de l'alternance tenant compte de la spécificité de la situation des apprentis en associant les personnels chargés de la formation en entreprise aux membres de l'équipe éducative. Il faut définir et obtenir les moyens humains et matériels de formation et élaborer un schéma directeur des formations développées au CFA. Sans oublier de s'intéresser à la réussite des apprentis tant en ce qui concerne la qualification que leur insertion professionnelle.

**ADETO NEWS :** D'où l'intérêt pour vous d'établir des partenariats ?

**S.B :** Evidemment cela ne servirait à rien d'élaborer tout cela seuls dans notre coin, pour que cela fonctionne il faut connaître les besoins des entreprises et créer les filières dont ils ont besoin. Si les formations sont méconnues elles risquent de tomber en désuétude, nous devons être suffisamment à l'écoute pour proposer aux entreprises des formations en adéquation avec leurs besoins et les faire connaître. Pour cela il n'y a pas d'autre alternative que d'aller à la rencontre des tissus économiques et sociaux, être associés aux projets locaux de développement, être un partenaire reconnu et donner une image positive de l'apprentissage en tant que voie de formation professionnelle initiale.

**Sonia Bouabsa**  
**Lycée Régional Paul Langevin**  
**Bd de l'Europe - BP 458**  
**83500 La Seyne sur Mer**  
**04 94 11 10 51**  
**cfa.langevin@laposte.net**

# Le réseau Très Haut Débit opérationnel en octobre

**La mise en place du Très Haut Débit consiste à équiper un territoire d'un réseau de fibre optique de manière à améliorer les services télécom / informatique, accroître et sécuriser le débit informatique.**

**E**n dédiant une fibre optique par entreprise ou bâtiment directement reliée au nœud de raccordement optique, TPM-THD assurera un débit de 1000 Mb/s contre moins de 20 actuellement, ce débit sera garanti et symétrique, c'est-à-dire que l'envoi et la réception des données se feront avec le même débit.

Outre ce bond technologique, les utilisateurs du réseau bénéficieront d'une garantie de service professionnel, de frais de raccordement réduits et d'une baisse de tarif d'environ 30 % due à l'ouverture à la concurrence.

Cette réalisation est une opération majeure de TOULON GRAND PROJET RADE, elle est nécessaire pour développer l'attractivité et la compétitivité du territoire. Les

entreprises qui s'installent dans les zones d'entreprises de TPM et en particulier celles labélisées Grand Projet Rade ont la nécessité de travailler en réseau avec des universités, des laboratoires de recherche et d'autres établissements de leur propre société installés dans d'autres régions ou à l'étranger.

Elles ont besoin pour cela de disposer de services télécom haut débit d'une grande sûreté et d'une grande régularité à des prix compétitifs.

C'est pourquoi l'Agglomération Toulon Provence Méditerranée a pris la décision de signer une délégation de service public avec la société THD 83 (filiale de la société Altitude Infrastructure) pour construire le réseau, en assurer la maintenance et l'évolution et le mettre à la disposition des télécom et des

usagers. Les travaux commencés en mai 2012 sont prévus pour durer jusqu'en novembre 2013 avec la livraison d'une première tranche dès cet automne. Le réseau comporte 216 km de fibre optique sur un territoire de 37 000 km<sup>2</sup>, il va desservir 187 sites publics, 63 zones d'activité économiques comptant 27 000 entreprises, les 12 Hôtels de ville de l'agglomération, les collèges, les lycées, les universités, les sites du Conseil Général, de TPM, certains sites communaux, les hôpitaux, les sites de Défense, les ports, l'aéroport...

Les zones couvertes par l'Adeto seront livrées en premier, entre octobre et décembre 2012 au sud de l'A50 et entre février et mars 2013 au nord.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Vous pouvez récupérer la TVA sur les factures impayées.**

Le Conseil d'Etat a récemment précisé les conditions de l'article 272-1 du CGI :

- Le créancier doit tout d'abord apporter la preuve que la créance est définitivement irrécouvrable : la simple absence de paiement d'une créance à l'échéance, par exemple en cas de litige commercial ou d'insolvabilité du débiteur, ne suffit pas. Il y faut un constat d'échec définitif des poursuites intentées par le créancier : décès du débiteur, liquidation judiciaire, disparition sans laisser d'adresse...
- Il faut ensuite envoyer au débiteur une facture rectificative annulant et remplaçant la précédente ou un avoir. Ce document doit faire référence de manière explicite à la facture initial et comporter l'ensemble des mentions prévues par la réglementation en vigueur.
- La récupération de la taxe doit être avant le 31/12 de la 2<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue l'irrécouvrabilité de la créance.

**Société d'Avocats Ingèse Marin & Associés**  
**524 Avenue de Rome**  
**83500 La Seyne-sur-Mer**  
**04 94 18 98 98**  
**www.ingese-marin.fr**

## QUOI DE NEUF CHEZ

## TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

### ■ L'Opéra souffle ses 150 bougies !

La saison 2012-2013 de l'Opéra s'ouvre cette année avec un événement : le 150<sup>e</sup> anniversaire du monument dédié à l'art lyrique ! En effet, en 1855, pendant les travaux d'agrandissement de la ville de Toulon, l'Opéra a été construit sur les plans de l'architecte Léon Feuchère ; 13 ans avant l'Opéra Garnier de Paris ! Inauguré le 1<sup>er</sup> octobre 1862, cet édifice imposant est depuis un



siècle et demi le théâtre des plus belles représentations de lyrisme, de ballets, de concerts et d'autres rendez-vous incontournables. Pour l'ouverture de cette nouvelle saison, ne manquez pas, le 14

septembre, le lancement de l'ouvrage sur les 150 ans d'histoire de l'Opéra par l'Académie du Var. Et rendez-vous le 15 pour un concert de gala avec la célèbre soprano Nathalie Manfrino, marraine des opéras de France. Le répertoire 2012-2013 vous propose de (re)découvrir les chefs-d'œuvre de *Carmen*, *Madame Butterfly*, *Zorba le grec*, *la Flûte enchantée*, *Aïda*, et bien d'autres encore. Venez nombreux !

**Plus d'infos :**  
**www.operadetoulon.fr**

### ■ MINI MAG : un magazine pour les enfants de l'agglomération

À l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire, TPM édite un nouveau magazine d'information à destination des enfants âgés de 6 à 12 ans. Ce bimestriel a pour vocation d'expliquer aux enfants, de façon ludique, le rôle que joue la communauté d'agglomération

dans leur vie de tous les jours à travers des coloriages, des jeux, des bandes dessinées, etc. Ce nouveau support est disponible gratuitement dans les mairies des 12 communes, les points



d'informations TPM et les lieux dédiés au jeune public. Les trois premiers numéros sont également disponibles en téléchargement sur le site internet de Toulon Provence Méditerranée.

**Plus d'infos :**  
**www.tpm-agglo.fr /**  
**rubrique « vivre dans l'agglo »**

### ■ Nouvelle ligne maritime à La Seyne-sur-Mer

Jusqu'au 30 septembre, Toulon Provence Méditerranée et le Réseau Mistral mettent en place, à titre expérimental, la ligne maritime 38M entre Saint-Mandrier-sur-Mer et La Seyne-sur-Mer. Cette nouvelle ligne fonctionne les samedis et dimanches et vient renforcer la desserte vers Les Sablettes pour les Mandréens et permettre aussi aux habitants des quartiers de Tamaris, Sablettes et Saint-Elme de se rendre à La Seyne-sur-Mer les jours de marché. Avec un temps de trajet de 30 minutes entre l'arrêt Sablettes et Seyne et de 20 minutes entre Saint Mandrier et Sablettes, la navette maritime propose une fréquence de 3 allers retours par jour entre 7h30 et 13h.

**Plus d'infos :**  
**www.reseaumistral.com.**

# Sicié Formation

■ Hélène Charbotel  
09 53 37 19 59



Gérante de la société, Hélène Charbotel a rejoint l'équipe de Sicié Formation en 2005. Créé en 2003 sous forme associative, l'organisme s'est constitué en SARL depuis 2009. Il se consacre aux formations sur la sécurité, la prévention des risques, la bureautique et le multimédia au profit des personnels des entreprises. Les prestations de Sicié Formation sont généralement de courte durée (1/2 journée à quelques jours). Elles répondent aux obligations réglementaires des entreprises en matière de formation des salariés. Les formations sont généralement effectuées dans le cadre du plan de formation, ou bien du DIF (Droit Individuel à la Formation).

Dans le domaine de la manutention-levage, Sicié Formation dispense des connaissances pour la conduite des ponts roulants, forme des élingueurs appareilleurs et délivre des CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) pour les chariots automoteurs, les nacelles élévatrices, les engins de chantiers, les grues auxiliaires ou les grues mobiles...

Dans le cadre de la prévention des risques, la structure propose des formations de secouristes du travail, maniement des extincteurs ou équipiers de première intervention, des appareils respiratoires isolant (ARI), les gestes et postures ; elle forme au travail en hauteur et au port du harnais, au travail sur échafaudages, délivre des habilitations électriques et sensibilise aux normes ATEX.

Dans le cadre de la formation à la sécurité-radioprotection Sicié Formation travaille en partenariat avec AREVA pour former des personnels destinés à intervenir sur des chantiers comportant des risques radiologiques, en centre de recherche ou sur site comportant un réacteur nucléaire embarqué. Sicié Formation propose également des formations au risque amiante, dans le cadre des travaux de sous-section 4, pour les opérateurs et encadrants.

Les métiers du soudage, tous procédés, font également l'objet de formations ou de mises à niveau.

En bureautique et multimédia, la formation s'applique à la prise en mains des logiciels courants utilisés en entreprise, à la photo numérique ou au montage vidéo. Les formations en bureautique peuvent être réalisées au poste des stagiaires ou bien dans la salle informatique de Sicié Formation.

La vie des entreprises implique de maîtriser certaines connaissances indispensables à la bonne marche de celles-ci, qu'il s'agisse de connaissances juridiques, de rédaction du Document Unique, de recouvrement des impayés, de prise de parole en public, d'accueil des nouveaux embauchés... Sicié Formation possède les compétences dans ces domaines, elle est à l'écoute des entreprises pour étudier leurs demandes et s'adapter à leur besoins. Elle propose ces formations en intra-ou en inter-entreprises.



« SICIÉ FORMATION » 2742 avenue John Kennedy  
83140 Six-Fours-les-Plages - 09 53 37 17 59 - info@sicieformation.com



# Ring Prospect

■ Mina Nouri  
06 25 601 602



Ring prospect est une agence de téléprospection spécialisée dans le B to B. Ouverte il y a quelques mois par Mina Nouri, elle accompagne les entreprises dans leur démarche d'établissement de relations durables avec les autres entreprises de leur environnement économique.

Après une solide formation en gestion des entreprises et en finances, (DUT GEA, Maîtrise de gestion, Master de sciences du management), Mina Nouri a entamé sa vie professionnelle dans la banque où elle fut conseillère de clientèle dans plusieurs agences de la région. C'est en 2012 qu'elle met en place son projet avec le statut d'auto-entrepreneur.

Les missions confiées par l'entreprise cliente à Ring Prospect comportent trois volets, la conquête d'une clientèle d'entreprises ciblées, la fidélisation de cette clientèle, le développement de ses réseaux.

Ces trois volets sont abordés après un entretien approfondi avec le donneur d'ordre qui comprend : la rédaction en commun de l'argumentaire de prospection en phase avec la culture d'entreprise, les objectifs à atteindre, la spécificité du marché, les objections et motivations des prospects... Après quoi, il est procédé à la constitution d'un fichier, à sa qualification qui

débouche sur un phoning avec prise de rdv et des relances à dates programmées, des mailings ou des relances suite à invitation.

Fidéliser la clientèle demande d'apporter une attention particulière à ses attentes, Ring Prospect se charge de ce qu'une entreprise n'a pas toujours le temps d'organiser, réactiver les clients inactifs, relance du portefeuille clients, relance suite à l'envoi d'invitation, travailler la recommandation auprès des clients...

Développer les réseaux sociaux est une mission importante de Ring Prospect, ses conseils sur la présence de votre entreprise sur les réseaux du web, auprès des associations sont précieux, l'organisation d'évènements, de rencontres entre entreprises complètent avantageusement cet aspect de la mission.

Ring Prospect développe de nombreux atouts dans sa démarche, dont l'effet de proximité n'est pas le moindre, basée à La Seyne/Mer, l'entreprise intervient sur un bassin local qui permet une bonne connaissance des attentes et des filières. Sa fonction d'interlocuteur unique rassure et stimule les entreprises, son adaptation, sa réactivité, sa capacité d'écoute, d'attention et sa compétence font le reste...

« RING PROSPECT »  
06 25 601 602 - rp.teleprospection@gmail.com

## VENTES

- **1500 m<sup>2</sup>**, terrain plat, PC déposé et accepté pour 340 m<sup>2</sup> en RDC et autant en étage, très belle visibilité, avenue de Berlin, Parc de Signes, **155 000 € HT**, TANGA INVESTMENT Tel 06 92 04 53 53
- **10 000 m<sup>2</sup>**, très beau terrain plat, proche de l'avenue de Berlin, cos 0,50, PC validé pour 1000 m<sup>2</sup> aggrandissable si besoin, coffret ERDF existant, autre viabilité à créer, Parc de Signes, **320 000 € HT**, TANGA INVESTMENT Tel 06 92 04 53 53
- **2514 m<sup>2</sup>**, terrain plat, PC déposé et accepté pour 504 m<sup>2</sup> en RDC et autant en étage, très belle visibilité, avenue de Berlin, Parc de Signes, **195 000 € HT**, TANGA INVESTMENT Tel 06 92 04 53 53
- **400 m<sup>2</sup>**, Entrepôt neuf sur 10m de hauteur capacité de stockage de 1200 m<sup>2</sup> sur 3 niveaux, sanitaires, sur terrain de 3000 m<sup>2</sup>, grand parking, accès PL, très belle visibilité, PC déjà validé sur 800 m<sup>2</sup> au sol, Avenue de Berlin, Parc de Signes, **540 000 € HT**, TANGA INVESTMENT. Tel 06 92 04 53 53
- **93 m<sup>2</sup>**, Dernière opportunité dans immeuble haut de gamme, en Zone Franche Urbaine, bureau neuf, exonération d'impôts et de charges sociales, distribué en accueil, 5 bureaux, sanitaires, tisanerie, vue dégagée, 1er étage, avenue de Lisbonne, 83500 LA SEYNE, **280 000 € HT**, Coralia immobilier 06 59 34 63 31
- **38 m<sup>2</sup>**, bureau en ZFU, disponible immédiatement, 83500 LA SEYNE, D'alton Scott, M. Palenzuela 06 26 38 15 50
- **60 m<sup>2</sup>**, bureau en ZFU, disponible immédiatement, 83500 LA SEYNE, D'alton Scott, M. Palenzuela 06 26 38 15 50
- **2000 m<sup>2</sup>**, locaux d'activités divisibles à partir de 140 m, 83140 SIX-FOURS, D'alton Scott, M. Palenzuela 06 26 38 15 50
- **73- 78 - 81 - 86 - 116 - 209 - 320 - 640 m<sup>2</sup>**, Bureaux neufs climatisés, possibilité de petit bâtiment indépendant, Parkings privés, Environnement de qualité, Disponibilité Immédiate, L'ARBORETUM I & II, 83140 Six-Fours, **2 200 € HT/m<sup>2</sup>**, DTZ Jean Thouard Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **747 m<sup>2</sup>**, Local d'activités récent composé d'un RDC de 580 m<sup>2</sup> environ comprenant 395 m<sup>2</sup> d'entrepôt et 185 m<sup>2</sup> de bureaux et d'un étage de 167 m<sup>2</sup> de bureaux. Le tout sur 1500 m<sup>2</sup> de terrain clos et privatif, ZI Les Playes, Six Fours, **1 260 000 € HT HD**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **514 m<sup>2</sup>**, Local d'activités composé de 415 m<sup>2</sup> environ d'entrepôts/ateliers et 99 m<sup>2</sup> de bureaux avec sanitaires, annexe de 104 m<sup>2</sup>. Le tout sur 2050 m<sup>2</sup> de terrain situé en bordure de l'axe principal de la ZI Camp Laurent, disponibilité immédiate, **860 000 € HT HD**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **1000 m<sup>2</sup>**, bâtiment en ZFU, RDC 500 m<sup>2</sup> dont 400 m<sup>2</sup> d'atelier et 100 m<sup>2</sup> de bureaux + mezzanine 70 m<sup>2</sup>, étage 400 m<sup>2</sup> de bureaux déjà loués (5 baux commerciaux), et 100 m<sup>2</sup> de parties communes, bureaux climatisés, atelier avec chauffage gaz, alarme, parking, surface terrain 1860 m<sup>2</sup>, ZI Jean Monnet, La Seyne sur mer, **1 350 000 €**, Mme Mira 04 94 10 87 80 ou Mr Séranon 06 17 98 27 36

- **90 m<sup>2</sup> + mezzanine de 40 m<sup>2</sup>** + wc et douche, excellent état, climatisation et ventilateurs, tous commerces, cession de droit au bail : **25 000 €**, location mensuelle 900 € charges comprises, ZAC des Playes, 83140 SIX FOURS Tel : 04 94 62 10 09

## LOCATIONS

- **93 (RDC), 135 (R+1), 150 (RDC) et jusqu'à 300 m<sup>2</sup> 5RDC**, Bureaux, climatisation, parkings privés et visiteurs, vidéosurveillance, portail électrique, espaces verts, restaurant sur place, **à partir de 160 € /m<sup>2</sup>/an HT HC**, BUSINESS PARK Des Playes - 83 500 LA SEYNE, BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74
- **3 080 m<sup>2</sup>, divisible à partir de 800 m<sup>2</sup>, et un de 2 280 m<sup>2</sup>**, Entrepôt, quai de déchargement, 6m sous plafond, parkings privés, vidéosurveillance, portail électrique, disponible en juillet 2012, restaurant sur place, **à partir de 70 € /m<sup>2</sup>/an HT HC**, BUSINESS PARK Des Playes - 83 500 LA SEYNE, BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74
- **14 m<sup>2</sup>**, Bureau équipé et meublé pour 1 poste de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, **480 € HT Charges comprises**, Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87
- **23 m<sup>2</sup>**, Bureau équipé et meublé pour 1 à 2 postes de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, **608,50 € HT Charges comprises**, Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87
- **Domiciliation d'entreprises**, Centre d'Affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, **60 € HT / mois ou 150 € HT / Tri**, Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87
- **300m<sup>2</sup>**, Local industriel/entrepôt avec parking, Bd De Lery, 83140 SIX FOURS LES PLAGES, **2000 € HT/HC/mois**, AGENCE JOLY 04 94 10 28 66
- **110m<sup>2</sup>**, Bureau neuf 1er étage, bd de Lery (au dessus de Boréa), très bel emplacement, 83140 SIX FOURS LES PLAGES, **850 € HT/HC/mois**, AGENCE JOLY 04 94 10 28 66
- **73- 78 - 81 - 86 - 116 - 209 - 320 - 640 m<sup>2</sup>**, Bureaux neufs climatisés, possibilité de petit bâtiment indépendant, Parkings privés, Environnement de qualité, Disponibilité Immédiate, L'ARBORETUM I & II, 83140 Six-Fours, **165 € HT/HC/m<sup>2</sup>/an**, DTZ Jean Thouard Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **178 - 356 m<sup>2</sup>**, Bureaux cloisonnés, climatisés, ascenseur, parkings privés, Disponibilité: immédiate, TECHNOPOLE VAR MATIN, 83190 Ollioules, **160 à 170 € HT/HC/m<sup>2</sup>/an**, DTZ Jean Thouard Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **200 m<sup>2</sup>**, Bureaux cloisonnés en rez-de-chaussée, proches autoroute, parking, PARC BUROTEL, 83140 Six-Fours, **144 € HT/HC/m<sup>2</sup>/an**, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **1500 m<sup>2</sup> divisibles**, bureaux neufs, climatisés, parkings, Disponibilité : 2013 av John Kennedy, 83500 La Seyne s/mer, **168 € HT/HC/m<sup>2</sup>/an**, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **883 m<sup>2</sup>**, local d'activité en R+1 dont 156 m<sup>2</sup> de bureaux cloisonnés et climatisés sur 2880 m<sup>2</sup> de

terrain, ZI Camp Laurent, La Seyne, **72 000 € HT/an**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

- **411 m<sup>2</sup>**, local d'activités en bon état avec sanitaires et vestiaires, 2 accès PL de plein pied, terrain privatif, disponibilité 01/05/12, ZI Camp Laurent, La Seyne, **34 500 € HD**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

- **472 m<sup>2</sup>**, local d'activité composé de 156 m<sup>2</sup> de bureaux et 316 m<sup>2</sup> d'ateliers/entrepôts, 1 accès PL de plein pied, 1 accès **PL à quai, disponibilité 01/05/12**, La Seyne, **45 000 € HT/an**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

- **580 m<sup>2</sup>**, local d'activité composé de 348 m<sup>2</sup> d'entrepôt, et 116 m<sup>2</sup> de show-room, et 1216 m<sup>2</sup> de bureaux, bel emplacement sur l'axe principal, terrain privatif et clos, La Seyne, **51 000 € HD**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

- **100 m<sup>2</sup>**, bureau en RDC, Plein sud, open space, 2 baies vitrées, sanitaires et coin cuisine, parking privé en enrobé sur terrain clôturé avec portail électrique, avenue de Copenhague, « **espace Tanganyika** » Parc de Signes, **600 € HT**, TANGA INVESTMENT. Tel 06 92 04 53 53

- **150 m<sup>2</sup>**, bureau neuf en RDC, Plein sud, open space, très clair, 2 baies vitrées, sanitaires et coin cuisine, peut servir pour stocker, avenue de Berlin, Parc de Signes, **1000 € HT**, TANGA INVESTMENT. Tel 06 92 04 53 53

- **150 m<sup>2</sup>**, 5 entrepôts neufs, livraison février 2013, « Pôle logistique regroupant 5 modules de 150 m<sup>2</sup> » **hauteur 10m spécial pour garde meubles, déménageurs ou stockage, sur parcelle de 5500 m<sup>2</sup>**, avenue de Berlin, Parc de Signes, **1250 € HT en RDC**, TANGA INVESTMENT. Tel 06 92 04 53 53

- **400 m<sup>2</sup>**, Entrepôt neuf sur 10m de hauteur capacité de stockage de 1200 m<sup>2</sup>, sanitaires, sur terrain de 3000 m<sup>2</sup>, grand parking, accès PL, très belle visibilité, avenue de Berlin, Parc de Signes, **2600 € HT**, TANGA INVESTMENT. Tel 06 92 04 53 53

- **3500 m<sup>2</sup>**, terrain à louer, plat à clôturer avenue de Berlin, Parc de Signes, prix sur demande, TANGA INVESTMENT. Tel 06 92 04 53 53

- **190 m<sup>2</sup>**, entrepôt neuf avec bureau, sanitaires, porte sectionnelle 4m x 4m, parking, portail électrique, **10 € HT/ m<sup>2</sup> /mois, charges en sus**, rue d'Ollioules, La Millonne, 83140 Six Fours, Mr Reboux, 06 48 12 32 72

- **40 m<sup>2</sup> exposition ouest, 46 m<sup>2</sup> exposition sud est, et 71 m<sup>2</sup> exposition est**, bureaux disponibles, 1er étage, à partir de septembre 2012, dans bâtiment neuf en zone d'entreprises des Playes, parking, alarme et vidéosurveillance, portail automatique, climatisation, pas de frais d'entrée, location 3/6/9, dépôt de garantie : 3 mois de loyer, **17 € HT/ m<sup>2</sup>, charges comprises (reste en sus : participation taxe foncière + consommation électricité)**, La Seyne sur mer, Mme Mira 04 94 10 87 80

- **500 m<sup>2</sup>**, bureaux neufs divisibles et disponibles à partir de fin 2012, Campus Millonne, au sein d'un ensemble de 8 immeubles de qualité, ZAC Jean Monnet, 83140 Six Fours, **170 € HT HC / m<sup>2</sup> / an**, Green & Company, Mr Roubaud, 06 26 67 09 03

- **37 m<sup>2</sup>**, Bureau 2ème étage climatisé en ZFU, parking, salon d'accueil collectif, site sécurisé, bâtiment Apothika, 83500 La Seyne, **600 € HT/HC/mois**, Mr Borel 06 85 10 34 09 - 04 94 29 05 02

